



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

DOSSIER SUIVI PAR : TC
Réf. A rappeler : 949-corte-2010
Tél: 04 95 45 21 34
Fax: 04 95 61 01 02

Corte, le 30 septembre 2010

Le sous-préfet

à

Membres du comité de pilotage
(destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage du site Natura 2000 « cap Corse et îles Finocchiarola,
Giraglia, Capense » FR 9400568 et « Iles Finocchiarola et côte Nord » FR 9410097

Réf. : Réunion du 29 juillet 2010

P.J. : Un compte-rendu

Vous trouverez, ci-joint, pour votre complète information, le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 29 juillet 2010 en mairie de Rogliano.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le sous-préfet,

Tony CONSTANT

Sites Natura 2000
FR9400568 « Cap Corse Nord et îles Finocchiarola, Giraglia, Capense »
et
FR9410097 « Iles Finocchiarola et côte Nord »

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage
du 29 juillet 2010 en mairie de Rogliano

Etaient présents :

Nom / Prénom	Organisme
CONSTANT Tony	Sous-Préfet de Corte
ORLANDI François	Conseiller général
MICHELI Joseph	Maire de Centuri
MICHELI Thomas	Maire d'Ersa
BRESCHI Antoine	Commune de Rogliano
MATTEI Jean François	Commune d'Ersa
PARIS Hélène	DREAL/SBSP
LUCIANI Pierre-Marie	DREAL/IS2B
LE VIOL Gwenaëlle	Responsable de l'unité zones humides, Département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
ANTONA Madeleine	Office de l'Environnement de la Corse
SAVELLI Marlène	Office de l'Environnement de la Corse
PIAZZA Carole	OEC/CBNC
LECCIA Sébastien	Assistant principal département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
DELAUGERRE Michel	Conservatoire du Littoral
FAGGIO Gilles	AAPNRC/CEN Corse
FRANCIONI Thierry	Chambre d'agriculture de la Haute-Corse.
CUENCA Jean Claude	Professeur agrégé botaniste
BURGUET MORETTI Amandine	Endemys
MONEGLIA Pasquale	Endemys

Ordre du jour :

- Rappel des objectifs du dispositif et état d'avancement des deux DOCOB
- Présentation du diagnostic du site FR9400568 «Cap Corse Nord et îles Finocchiarola, Giraglia, Capense»
- Présentation du diagnostic du site FR9410097 «Iles Finocchiarola et Nord Cap Corse»
- Etablissement des groupes de travail et calendrier
- Questions diverses

Introduction par monsieur le sous-préfet de Corte et par monsieur BRESCHI, ancien maire de la commune de Rogliano.

Tour de table et présentation des différents membres du comité de pilotage.

- Rappel des objectifs du dispositif et état d'avancement des deux DOCOB

Présentation du réseau Natura 2000 en Corse réalisée par l'OEC qui effectue également une synthèse de l'évaluation, base de travail pour le comité de pilotage.

Mr. DELAUGERRE demande à ce que soient expliqués les différents sigles présentés.

Présentation par le cabinet Endemys des actions effectuées sur le site.

Mr. BRESCHI demande si les ganivelles installées en protection de la dune de Barcaggio ont eu un effet 10 ans après.

Mr. DELAUGERRE précise que leurs effets sont positifs sur l'arrière de la dune car une reconstitution des habitats est observée. Par contre, l'arrière de la dune est toujours mouvant.

Mme ANTONA remarque qu'une remise en état des ganivelles devrait être effectuée car la majorité d'entre elles se trouve actuellement à terre.

Mr. DELAUGERRE ajoute qu'il n'y a pas eu de réhabilitation des tours de Finocchiarola et d'Agnello.

- Présentation du diagnostic du site FR9400568 «Cap Corse Nord et îles Finocchiarola, Giraglia, Capense» (ZSC)

Historique du site :

Arrêté ministériel ZSC: 17/03/2008

*Arrêté préfectoral portant création du comité de pilotage : AP n°2008-253-6 du 9/09/08
conjoint avec ZPS FR9410097*

Dernière réunion du comité de pilotage : 18/06/2009

Mme ANTONA indique que les noms des agriculteurs cités dans le rapport doivent être supprimés. Cette dernière signale une erreur en ce qui concerne le rapport entre les incendies et les MAET, précisant qu'il n'y a pas lieu d'affirmer que les MAET ont eu un effet sur la diminution des incendies et que la dernière mise à feu ne date pas de 1996, comme indiqué dans le diagnostic.

Mr. DELAUGERRE remarque que l'association Finocchiarola-Pointe du Cap Corse ne fait pas partie de l'arrêté préfectoral constituant le comité de pilotage.

Mr. le sous préfet précise que l'association sera rajoutée.

Mr. ORLANDI indique à Endemys que la station d'épuration prévue sur Tollare par le PADD d'Ersa n'est plus en projet.

Mr. BRESCHI remarque que le port de Centuri n'est pas géré par le Conseil Général de la Haute-Corse mais qu'il exerce ses compétences.

Mme ANTONA remarque que la carte SODETEG présente dans le diagnostic ne datait pas de 1994 et Melle LEVIOL indique également qu'il faut mentionner les sources de la figure 4 du document.

Mr. DELAUGERRE indique que les îlots constituent un milieu à part entière.

Mr. le sous préfet s'interroge sur la mise à jour des données scientifiques et sur la commande de la DREAL en ce qui concerne les inventaires.

Endemys précise qu'il n'y a pas d'inventaires demandés.

La DREAL propose donc qu'une fiche action sur l'actualisation des inventaires soit prévue dans le DOCOB.

Mr. DELAUGERRE soulève la nécessité de préciser la diversité des paysages et des habitats même s'ils ne sont pas inscrits dans la directive.

Mme PIAZZA signale une erreur sur la cartographie d'habitat de l'île de la Giraglia.

Endemys répond que la DREAL lui avait fourni cette carte.

Endemys prend note des remarques formulées et modifiera le DOCOB en conséquence.

A la fin du diagnostic, quatre enjeux ressortent :

- La richesse écologique des milieux littoraux ;
- Les zones humides comme pôles de biodiversité ;
- L'intérêt écologique et scientifique des îles de la Giraglia, Finocchiarola et Capense ;
- La mosaïque de milieux et les écotones comme écopaysages.

➤ Présentation du diagnostic du site FR9410097«Iles Finocchiarola et Nord Cap Corse» (ZPS)

Historique du site :

Arrêté ministériel ZPS : 17/03/2005

*Arrêté préfectoral portant création du comité de pilotage : AP n°2008-253-6 du 9/09/08
conjoint avec ZSC_FR9400568*

Dernière réunion du comité de pilotage : 18/06/2009

Endemys précise que ce diagnostic est quasiment identique à celui de la ZSC. Ce diagnostic étant principalement axé sur la directive « oiseaux ».

On observe un déclin important de la colonie de goélands d'Audouin. Sont notamment en cause le dérangement par le goéland Leucophée, le Faucon pèlerin et l'homme.

M.DELAUGERRE rappelle l'existence du plan national d'actions concernant cette espèce et indique que l'effectif est certainement maintenu mais qu'il s'est reporté sur les archipels toscans.

Mr. FAGGIO remarque qu'il y a deux nids de balbuzards sur le site. Endemys fera les modifications demandées.

Interrogation du comité de pilotage sur le camp de baguage de Barcaggio.

Mr. FAGGIO indique que le camp de baguage n'est plus coordonné par l'AAPNRC. Des baguages sont effectués par des bénévoles mais sans protocole précis.

Le comité de pilotage propose donc que le camp puisse être remis en route par une fiche action.

➤ Etablissement des groupes de travail et calendrier

A la fin du diagnostic, quatre enjeux en ressortent :

- Colonies d'oiseaux marins des îles Giraglia, Finocchiarola et Capense (en particulier le goéland d'Audouin) ;
- Le site comme halte migratoire des oiseaux ;
- Une diversité significative d'espèces nicheuses ;
- Fort intérêt ornithologique de l'hétérogénéité des milieux.

A l'issue de la réunion, Endemys propose trois groupes de travail distincts :

1. Biodiversité
2. Activités agricoles (agrosystème)
3. Accueil du public

Mr. ORLANDI souhaite que les acteurs locaux soient au cœur des groupes de travail.

Mr. le sous préfet propose deux groupes de travail qui sont retenus par le COPIL :

1. Biodiversité/études.
2. Sensibilisation, formation, valorisation.

Les membres du comité de pilotage pourront se positionner dans le ou les groupes de travail de leur choix.

Mr. le sous préfet insiste sur la nécessité de valider les deux DOCOB au printemps 2011 de façon à mobiliser le plus rapidement possible les moyens financiers nécessaires à la réalisation des actions.

➤ Questions diverses

En fin de la réunion, Mr. MICHELI, maire d'Ersa, soulève la question de la désignation des périmètres des sites Natura 2000. Il explique également qu'il existe trop de contraintes réglementaires sur son territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Le sous préfet de Corte,



Tony CONSTANT

